

APERÇU DU FONDS

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES

PICTON MAHONEY

CATÉGORIE F



Le 23 avril 2025

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney – catégorie F (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs Picton Mahoney (le « gestionnaire ») au numéro sans frais 1 866 369-4108 ou à l'adresse service@pictonmahoney.com, ou visitez le site Web www.pictonmahoney.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU			
Code du Fonds :	PIC 8521	Gestionnaire du Fonds :	Gestion d'actifs Picton Mahoney
Date de lancement de la catégorie :	3 novembre 2022	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs Picton Mahoney
Valeur totale du Fonds au 28 février 2025 :	86 483 486 \$	Distributions :	Le Fonds distribue son revenu net mensuellement et ses gains en capital nets annuellement en décembre. Toutes les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires, sauf si le porteur enjoint au Fonds de verser ces distributions en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,83 %	Placement minimal :	2 000 \$ pour le placement initial et 500 \$ pour les placements additionnels

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds consiste à préserver le capital tout en maximisant le rendement global pour les porteurs de parts, principalement par le biais de titres à revenu, complétés par une composante de plus-value. Le Fonds investit surtout dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe nord-américains, et il emploie des stratégies de couverture pour gérer la volatilité et atténuer le risque.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 28 février 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES

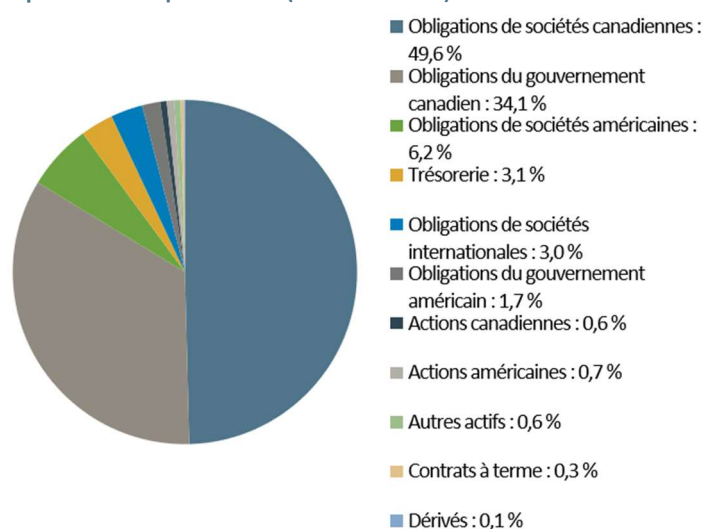
PICTON MAHONEY

CATÉGORIE F

10 principaux placements (28 février 2025)

1. Trésorerie	3,1 %
2. Obligation du gouvernement canadien 0,5 %, 01-déc-30	1,7 %
3. Province de l'Ontario 1,35 %, 02-déc-30	1,6 %
4. Province de l'Ontario 4,15 %, 02-juin-34	1,5 %
5. Obligation du gouvernement canadien 3 %, 01-juin-34	1,5 %
6. Obligation du gouvernement canadien 0,25 %, 01-mars-26	1,4 %
7. Obligation du gouvernement canadien 2,75 %, 01-juin-33	1,3 %
8. Province de Québec 5 %, 01-déc-41	1,3 %
9. TransCanada Pipelines 5,277 %, 15-juil-30	1,2 %
10. Province de l'Ontario 4,1 %, 04-mars-33	1,2 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	15,8 %
Nombre total de placements	249

Répartition des placements (28 février 2025)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

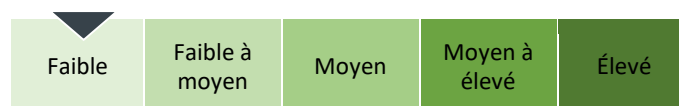
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire estime que la volatilité de ce Fonds est **faible**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques liés à un placement dans un tel organisme? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie F du Fonds au cours des deux dernières années. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES

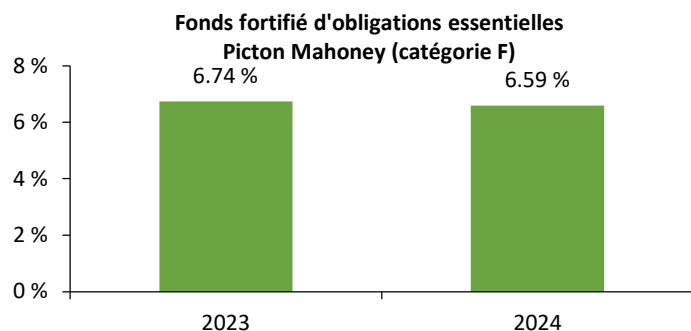
PICTON MAHONEY

CATÉGORIE F



Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie F du Fonds au cours des deux dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts de catégorie F du Fonds depuis la date de création a maintenant 1 186,71 \$, ce qui équivaut à un rendement composé annuel de 7,65 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds pourrait vous convenir si :

- vous recherchez des revenus réguliers et une plus-value modeste du capital;
- vous souhaitez adopter une approche différente quant à la répartition des principaux titres de revenu au sein de votre portefeuille.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du Fonds sur 3 mois au cours des deux dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	Trimestre clos le	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	5,87 %	31 janv. 2024	Votre placement augmenterait à 1058,70 \$
Pire rendement	-1,93 %	29 sept. 2023	Votre placement diminuerait à 980,74 \$

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer, pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition :

Il n'y a pas de frais d'acquisition à l'achat de parts de catégorie F du Fonds.

2. Frais du Fonds :

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2024, les frais du Fonds s'élevaient à 1,10 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Picton Mahoney a renoncé à certains frais du Fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DU FONDS)	
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	0,83 %
Ratio des frais d'opération (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,27 %
Frais du Fonds	1,10 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard des parts de catégorie F du Fonds.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES

PICTON MAHONEY

CATÉGORIE F

PICTON
MAHONEY
Gestion d'actifs

3. Autres frais :

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de catégorie F du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Négociation à court terme	Des frais de 1 % du montant du rachat peuvent être exigés si vous faites racheter vos parts dans les 30 jours suivant leur souscription. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais d'échange et de reclassement	Vous pourriez devoir payer des frais d'échange ou de reclassement, selon le cas, pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts de la catégorie applicable d'un fonds que vous échangez ou reclassiez. Vous pouvez négocier ce montant avec votre représentant. Les frais de courtier liés aux échanges et aux reclassements sont acquittés par le rachat des parts que vous détenez.
Services tarifés	Les parts de catégorie F sont disponibles si vous avez un compte à services rémunérés à l'acte ou un compte intégré pour lequel vous payez directement des frais à la société de votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs Picton Mahoney ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Gestion d'actifs Picton Mahoney

33 Yonge Street, Suite 320
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Téléphone : 416 955-4108
Sans frais : 1 866 369-4108
Courriel : service@pictonmahoney.com
www.pictonmahoney.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.